

Mairie déléguée de GRANIER

Concession MENU-PRODUIT / BOIS D'AFFOUAGE / ACHAT DE BOIS en STERE

INSCRIPTION ANNEE 2022

(Date limite inscription **15 avril 2022** auprès de la mairie de Granier par mail, ou dans boîte aux lettres mairie, aux heures de permanence vendredi après-midi)

Je soussigné (Nom /prénom) :

Adresse postale :

Téléphone : _ _ _ _ _ Adresse mail :

Certifie avoir pris connaissance du règlement de la concession menu-produit et bois d'affouage.

Je m'inscris pour :

1 - Bois d'affouage + menus produits (a)

2 - Menus produits uniquement (a)

3 – Achat de bois en stère nombre de stère (volume équivalent environ) : _____ (a) (b)

(a) Rayer la mention inutile

(b) Voir « Pour l'option 3 »

Fait à Granier le

Signature :

Pour les options 1 et 2, l'obligation sera d'effectuer 2 matinées de prestation collective dont les dates seront communiquées ultérieurement aux personnes inscrites,

Pour l'option 1, en sus, - affouage + menus produits -, une prestation complémentaire devra être effectuée entre les mois de juin et octobre. Celle-là sera à réaliser **autant de fois** que nécessaire suivant les conditions météo.

Pour l'option 3, sous réserve de disponibilité, l'ONF pourrait préparer des lots en bordure de route à (b) un prix qui sera fixé ultérieurement.

Informations complémentaires :

, Se référant aux conditions de l'année 2020, il est rappelé qu'il est **obligatoire** de s'inscrire **chaque année**, (décembre), le renouvellement n'étant pas automatique.

. Les bois attribués au titre de l'affouage 2022 seront à enlever avant le 31 mai 2023.

Passé cette date, les bois non enlevés seront remis dans le bien commun pour l'année suivante.

N.B. Ces dispositions font suite à la réunion du 23 février 2022 qui a eu lieu en présence de M. LE-GAL nouveau garde-forestier

. Travailler en forêt nécessite beaucoup de précautions comme équipement de sécurité tel que casque, lunette de protection, vêtement de travail, chaussures adaptées, etc., matériel adéquat, respect des règles pour abattage des arbres, etc....